

ECHENEVEX

www.echenevex.fr

JANV. 2023
NUMÉRO 32

info

FISCALITÉ

VIE COMMUNALE

VIE ASSOCIATIVE

EXPRESSION DES

LISTES MUNICIPALES

COIN DES INFOS





ÉDITO



ISABELLE PASSUELLO, MAIRE D'ECHENEVEX

2022 vient de s'achever et cette année encore la priorité aura été la remise en état de nos bâtiments.

Encore ! vont dire certains. Eh oui, il faut tellement plus de temps pour rattraper les travaux et les retards que lorsqu'ils sont effectués à mesure. Nos bâtiments communaux n'ont jamais été entretenus comme ils auraient dû l'être et la tâche est aujourd'hui immense. Nos agents techniques passent un temps énorme à réparer, rafistoler, mettre aux normes, protéger..., quand ce ne sont pas les enseignantes qui mettent des bassines sous les fuites de toits non entretenus précédemment ou les utilisateurs de la salle de la Chenaille qui viennent bien couverts par manque d'isolation adéquate...

Avec le temps passé sur nos bâtiments communaux, il y a donc eu moins de temps pour les espaces verts et quand la sécheresse, avec ses restrictions d'eau, s'en mêle, il y a inéluctablement moins de fleurissement.

Cette année encore, la rigueur budgétaire était de mise : pas de dépense superflue, un œil vigilant de chacun (élus comme agents communaux), et cela a porté ses fruits. À la fin de cette année 2022,

le taux d'endettement a bien baissé, ce qui rend la commune à nouveau en capacité d'obtenir des financements bancaires indispensables à la concrétisation de ses projets : remise à niveau des équipements périscolaires déjà trop petits, agrandissement de l'école, rénovation énergétique de tous les bâtiments communaux et rénovation de la salle de la Chenaille.

Rénovation de la salle de la Chenaille, car après environ deux ans et demi d'âpres négociations, ces dernières ont enfin abouti : le CERN a abandonné ses droits sur la parcelle, l'État a donc la capacité de la vendre à la commune, avec la salle. Le Conseil municipal du 5 décembre dernier a donc pu se prononcer sur l'acquisition de la parcelle et du bâtiment pour un montant global de 96 000 € (la parcelle fait près de 7 000 m²).

C'est sur une bonne nouvelle pour notre commune que cette année se termine, et lance une année 2023 qui laissera place aux projets plus concrets.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une très bonne année 2023, que vous la traversiez en bonne santé et que vos projets se réalisent.

SOMMAIRE

ÉDITO	2	VIE ASSOCIATIVE	12/13
FISCALITÉ	3	<ul style="list-style-type: none"> • La Roulinotte • Le Lynx Bike • Echenevex Animation • Club des Aînés • EMCCE : devenez musicien! 	
URBANISME	4	EXPRESSION DES LISTES MUNICIPALES	14
VIE COMMUNALE	5/11	<ul style="list-style-type: none"> • Le mot de la minorité • Le mot de la majorité 	
<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures scolaires, périscolaires et extrascolaires • Salle de la Chenaille • Éclairage public • Une forêt en transition • L'école Clément Chazalet • Le CCAS • Le centre de loisirs les Mésanges • Des nouvelles de votre bibliothèque • Le salon Escalé du Livre : édition 2022 • Tous concernés : pour une commune propre • Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie 		LA CÉRÉMONIE DES VŒUX	14
		COIN DES INFOS	15/16
		<ul style="list-style-type: none"> • Le Saspas • L'Adil • État civil • Agenda • Votre mairie 	

DIRECTRICE DE PUBLICATION :

Isabelle Passuello

RÉDACTION :

Commission Communication, responsables commissions, associations.

CRÉDIT PHOTOS :

Mairie, bibliothèque, école, associations, Rudy Clemente, Adobe Stock, Freepik.

Impression :

Imprimerie Villi®
74160 Beaumont

Tirage :

1 000 exemplaires.
Diffusion gratuite

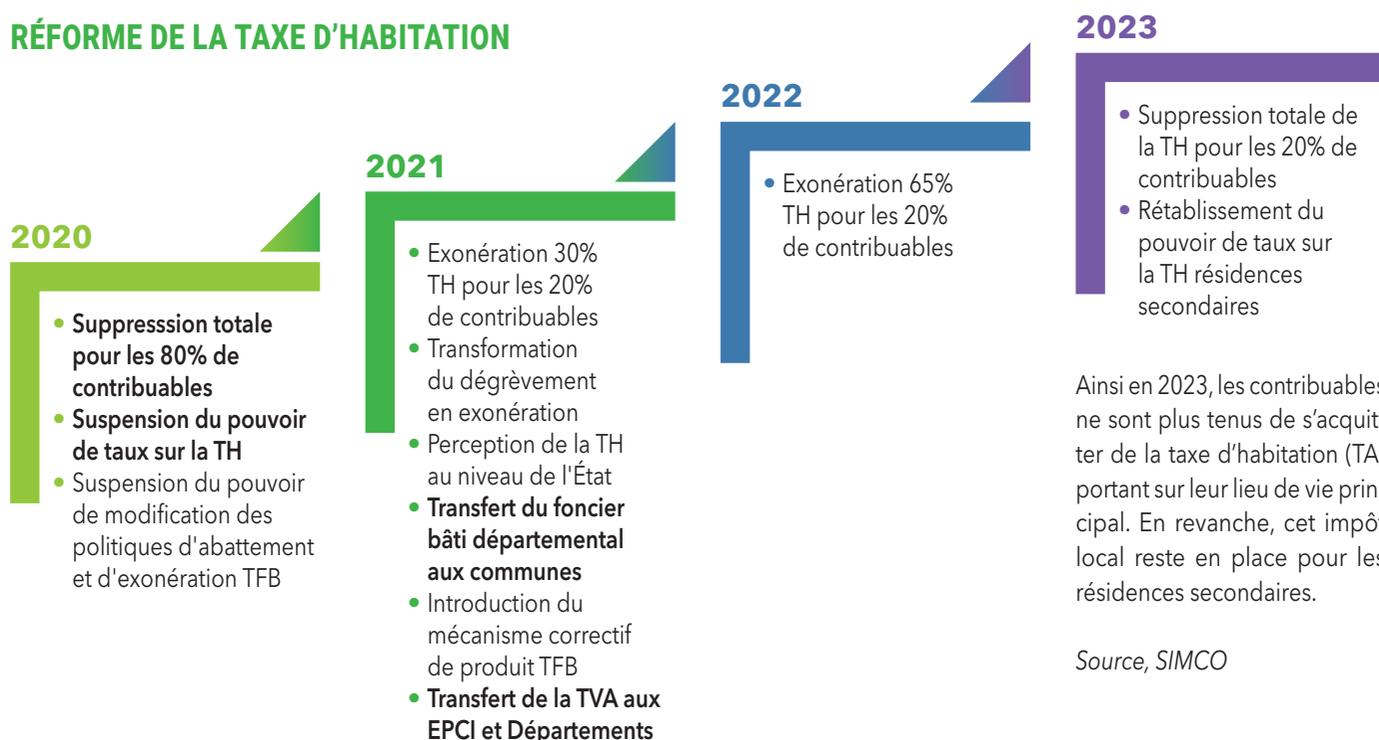
Ne pas jeter sur la voie publique



PETITS RAPPELS SUR LES DIVERSES RÉFORMES FISCALES APPLIQUÉES EN 2022

→ Lors du Conseil municipal du 27 février 2012, la commune avait pris la décision de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les constructions neuves et additions de construction à usage d'habitation. Cependant, la suppression de la taxe d'habitation et la réforme de la fiscalité directe locale ont modifié la rédaction de certains articles du Code général des impôts (CGI) et le régime de certaines exonérations relatives à la taxe foncière sur les propriétés bâties.

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION



RÉFORME DE L'EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Avant la réforme de la taxe d'habitation, l'exonération de la taxe foncière sur les constructions nouvelles s'appliquait d'office sur la part départementale de TFPB. **Notre commune a délibéré en date du 14 septembre 2021, pour un taux d'exonération de 40% de la base imposable pendant deux ans.** La portée de cette délibération s'applique aux logements achevés à compter du 1^{er} janvier de l'année 2021.

REVALORISATION DES BASES DE FONCIER IMPOSÉES PAR L'ÉTAT

HAUSSE ANNUELLE DES BASES LOCATIVES

	TAXE FONCIÈRE	TAXE D'HABITATION SUR LA RÉSIDENCE PRINCIPALE	TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES
2016	+1%	+1%	+1%
2017	+0,4%	+0,4%	+0,4%
2018	+1,1%	+1,1%	+1,1%
2019	+2,2%	+2,2%	+2,2%
2020	+1,2%	+0,9%	+1,2%
2021	+0,2%	+0%	+0,2%
2022	+3,4%	+0%	+3,4%

Source, L'Argent&Vous

L'amendement visant à limiter la revalorisation des bases foncières à 3,5% n'a pas été retenu, cette revalorisation devrait alors se situer entre 6% et 7% pour 2023.

SERVICE URBANISME

→ Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous avez désormais la possibilité de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée via le portail électronique : portail.siea-sig.fr/sve. Vous avez accès à la plateforme SVE (Saisine par voie électronique) qui vous suit pas à pas dans votre démarche de dépôt de votre dossier.

Sont concernés :

- les certificats d'urbanisme d'information et opérationnel,
- les déclarations préalables de travaux de tout type,
- les permis de construire (pour maison individuelle ou autre),
- les permis d'aménager,
- les permis de démolir,
- les déclaration d'intention d'aliéner.

Cette démarche vous permet de déposer votre demande 7j/7 et 24h/24, de suivre l'évolution de votre dossier et de transmettre tout document (pièce complémentaire) numérique.

Il est conseillé de déposer dorénavant vos dossiers de manière dématérialisée. Toutefois les dossiers papier (4 exemplaires pour les déclarations préalables et 5 exemplaires pour les permis de construire) peuvent toujours être déposés soit auprès du service urbanisme le jeudi matin, ou par courrier, ou être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie. Un enregistrement de ces dossiers sera fait et le récépissé vous sera communiqué par mail.

L'instruction des dossiers d'urbanisme est assurée par le service d'instruction du droit des sols de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex. Les permanences ont lieu tous les jeudis matin en mairie de 8h30 à 11h30 uniquement en prenant rendez-vous sur le site de la commune www.echenevex.fr > onglet «votre mairie» > «urbanisme» selon le créneau de votre choix. Les projets sont soumis au document d'urbanisme en vigueur à la date de leur dépôt (actuellement : PLUiH de Pays de Gex Agglo).

Pour toute autre demande, le service reçoit sur RDV à l'adresse suivante : urbanisme@echenevex.fr.



LES FORMULAIRES CERFA

→ Les formulaires Cerfa de demande d'autorisation d'urbanisme ont été mis à jour en septembre 2022, pour prendre en compte les dernières évolutions réglementaires, notamment la réforme de la taxe d'aménagement. Pensez à télécharger ces derniers formulaires pour vos nouvelles demandes d'autorisation d'urbanisme : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319.

© Freepik

RAPPELS

LES CLÔTURES

Les clôtures sont soumises à demande d'autorisation d'urbanisme (DP) et doivent respecter les règles du PLUiH. La hauteur maximale est de 1,80 m. En limite de la voirie, il est obligatoire de construire un muret d'un mètre maximum surmonté d'un grillage de 80 cm. En limite séparative seul un grillage de 1,80 m est autorisé. La hauteur des clôtures est calculée à partir de la voie ou de l'emprise publique. Les claustras sont autorisés seulement sur 1/3 du linéaire de clôture.

LES HAIES

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 50 centimètres.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.



© Freepik

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

→ Comme indiqué dans l'édito, la municipalité se retrouve aujourd'hui face à des bâtiments communaux non seulement vieillissants et pour lesquels il est urgent d'intervenir mais qui arrivent également à saturation (école, périscolaire et extrascolaire).

C'est à force de don de soi, de créativité et d'adaptabilité que nos agents communaux permettent de maintenir le meilleur service possible dans les contraintes légales, temporelles et d'espaces qui sont les nôtres. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Après deux années de début de mandat confrontées à la gestion de la crise Covid, à la restructuration du service enfance et des objectifs croissants fixés à nos agents pour offrir un service de qualité aux enfants, nous avons enfin pu lancer les études nécessaires afin de savoir où nous devons aller. Le résultat de cette étude prospective a été présenté au Conseil municipal, puis au premier Conseil d'école de cette année scolaire 2022/2023. Il en résulte :

- Que nos équipements périscolaires et extrascolaires sont déjà à saturation et des pistes de réflexion ont été proposées par un cabinet d'études spécialisé pour agrandir le centre de loisirs/cantine, non pas à minima, mais en anticipant l'avenir.
- Que l'école aura indéniablement besoin d'être agrandie. Pour cela deux hypothèses face à l'évolution de la population scolaire : une hypothèse basse avec une ouverture de classe pour

la rentrée scolaire 2027 et une seconde ouverture de classe à l'horizon 2031 ; une hypothèse haute avec une ouverture de classe pour la rentrée 2026, une deuxième pour la rentrée 2028 et une troisième pour la rentrée 2030. Puisque nous parlons d'anticipation, il est clair que la municipalité actuelle aimerait se positionner sur l'option haute.

- Qu'il est pour nous hors de question de laisser aux mandatures suivantes des bâtiments que nous aurions redimensionnés à minima en voulant faire des « économies » et qui les mettraient dans l'inconfort par la suite, pouvant ainsi les conduire à devoir créer de nouvelles extensions s'avérant souvent bien plus coûteuses au final qu'une situation anticipée dès le début par un regard visionnaire.

Vous l'aurez compris l'urgence se situe d'abord au périscolaire/extrascolaire, puis à l'école. Maintenant que les résultats de la prospective ont été rendus, nous rencontrons un cabinet d'études courant janvier, qui va pouvoir nous éclairer sur les pistes de rénovation, réhabilitation, extension qui s'offrent à nous et sur des estimatifs de coûts.

Soyez assurés que nous donnons le meilleur pour les enfants de la commune, même si le temps ne montre pas de résultats visibles immédiats, nous travaillons d'arrache-pied.

SALLE DE LA CHENAILLE

→ L'année 2022 se termine sur une bonne nouvelle pour la salle de la Chenaille ; nous allons arriver aux derniers épisodes d'un feuilleton aux multiples rebondissements.

Après de nombreux mois d'échanges et de négociations avec les services de l'État, le Conseil municipal a pu prendre la délibération pour l'acquisition de la salle de la Chenaille, avec la parcelle, pour un montant de 96 000 €. La rénovation de la toiture et celle du chauffage sont prioritaires, une étude a été lancée dans le but de pouvoir effectuer ces travaux en 2023.

Ce dossier, commencé il y a plusieurs années, a pu aboutir grâce à l'implication des services de la sous-préfecture et du CERN aux côtés de la commune. Sans une volonté et une implication commune d'arriver à trouver une solution acceptable, cela n'aurait pu se faire. Les travaux de raccordements aux réseaux communaux (eau-assainissement-électricité) seront réalisés en janvier 2023.

Avec les parcelles sur lesquelles sont implantés la structure Agospace et les locaux techniques et des pompiers, le patrimoine de la commune s'enrichit de 15 900 m² dont 5 000 m² non utilisés.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

→ Lors de sa séance du 11 octobre 2022, le Conseil municipal a entériné l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h. Cette mesure est mise en place depuis le 3 janvier 2023 et a pour but de faire des économies d'électricité, tout comme le remplacement des lampes à sodium par des leds sur les poteaux d'éclairage du complexe sportif, voté lors du conseil du 5 décembre 2022.

RAPPEL : Si vous constatez un dysfonctionnement de l'éclairage public, envoyez un mail à mairie@echenevex.fr en indiquant le lieu précis du lampadaire dysfonctionnant. Un flyer a été distribué dans vos boîtes aux lettres avec tous les détails. Nous comptons également sur vous pour agir auprès de vos bailleurs, copropriétaires, etc., pour que les privés puissent agir dans le même sens. Pour cela, n'hésitez pas à leur transmettre la délibération du 11 octobre dernier, téléchargeable sur le site internet de la commune.

UNE FORÊT EN TRANSITION

→ Le réchauffement climatique, les épisodes de sécheresse, les maladies sont des défis à relever par les propriétaires privés et la commune qui se partagent la forêt d'Echenevex. Les intérêts de la bonne gestion de la forêt sont multiples : économiques par la vente de bois, écologiques (captation du carbone, filtrage des eaux...), paysagers et sociaux en tant que forêt périurbaine.

LES ÉPICEAS ET SAPINS, VICTIMES DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Entretien une forêt impose d'avoir une vision à cinquante ans minimum, le temps que poussent les arbres. La forêt d'Echenevex est composée d'environ 41% de feuillus comme le hêtre et l'érable sycomore et 59% de résineux. Ces derniers sont répartis en 25% d'épicéas et 34% de sapins, essences souffrant depuis quelques années des sécheresses estivales de plus en plus fréquentes. Pour l'épicéa par exemple, son affaiblissement dû aux sécheresses va permettre au scolyte, un insecte ravageur, de l'attaquer plus facilement, de proliférer, provoquant la mort de l'arbre. Ces problèmes s'accroîtront dans les années à venir à cause du réchauffement climatique tendant à faire disparaître les épicéas et les sapins en dessous de 1 100 mètres d'altitude.

LA FORÊT EST EN TRAIN DE CHANGER

Mais comment remplacer ces résineux par des arbres qui supporteront mieux le climat à venir ? La forêt d'Echenevex a la chance de posséder un fort taux de régénération spontanée de ses arbres, ce

qui donne une nouvelle forêt avec des arbres locaux qui s'adaptent naturellement aux variations de leur environnement.

L'EXPLOITATION DU BOIS : UNE RECETTE POUR ECHENEVEX

La partie communale de la forêt est gérée et exploitée par l'Office national des forêts (ONF). Les résineux sont utilisés pour produire du bois d'œuvre, les feuillus servant plutôt à fournir du bois énergie. Ces ventes de bois, une fois imputés les différents frais d'entretien remboursés à l'ONF et diverses taxes, ont rapporté en moyenne depuis vingt ans 15 000 € par an à la commune.

DES ENJEUX ÉCONOMIQUES, ÉCOLOGIQUES, PAYSAGERS ET SOCIAUX

Si l'enjeu économique (vente de bois) est important, il n'est pas le seul. Le développement de la forêt d'Echenevex a des atouts écologiques bien connus (captation du carbone, production de dioxygène, filtrage des eaux, ancrage du sol face à l'érosion), mais aussi des enjeux paysagers et sociaux.

L'impact paysager est très important pour nous tous. Il impose que la forêt soit constituée d'arbres de tous âges, toute hauteur, toute espèce pour un aspect que l'on juge « harmonieux ». Il requiert surtout qu'il n'y ait pas de coupes rases. Pourtant cela s'avère parfois nécessaire en cas d'attaques d'insectes ou de maladies.

Enfin, l'enjeu social est lié à la proximité des zones urbaines. La forêt devient un lieu majeur d'activités de détente pour tous les habitants.

ECHENEVEX :

UN TERRITOIRE COMMUNAL DE 1 644 HA



57% DE ZONES NATURELLES



29% DE PRAIRIES ET TERRES AGRICOLES

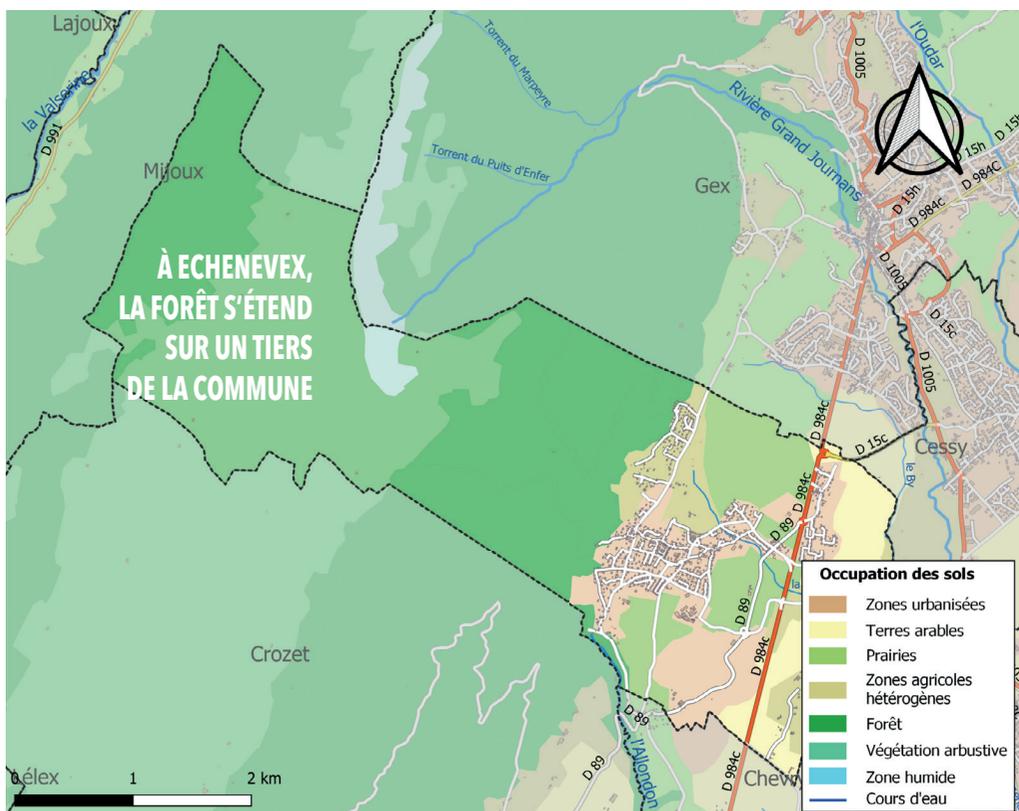


14% DE ZONES URBANISÉES



515 HA DE FORÊTS

dont 378,21 hectares de forêt communale, soit 31% de la surface communale s'étageant de 500 à 1 450 mètres d'altitude.



RENCONTRE AVEC MÉDÉRIC TABART, GARDE FORESTIER À ECHENEVEX

Âgé de 22 ans, Médéric Tabart, le garde forestier de l'ONF, a rejoint le pays de Gex en août 2022 après des études en gestion forestière et gestion d'arbres d'ornement.

Vous vous occupez de la forêt d'Echenevex, mais pas que ?

Oui, mon domaine d'intervention s'étend également sur les forêts communales de Gex (en cogestion avec ma collègue Alésia Lafon), de Vesancy ainsi que la forêt sectionale de Mourex, ce qui représente une superficie de 1500 hectares.

Un territoire immense pour une personne !

Quel est votre quotidien ?

Les tâches sont très variées : je passe environ la moitié de mon temps sur le terrain. Bien sûr, je m'occupe des arbres mais pas seulement ! Je me déplace sur tous mes secteurs pour surveiller les limites communales, vérifier qu'il n'y a pas d'empiètements sur les terrains. J'assiste aux chantiers forestiers (et je les contrôle) pour m'assurer que ce sont bien les arbres sélectionnés qui sont coupés par les entreprises mandatées, que les chemins sont laissés en bon état, que les repeuplements (travaux de reboisement) sont bien effectués...

Et l'autre moitié de votre temps ?

L'autre moitié de mon temps est consacrée à des tâches plus administratives, qu'il s'agisse de réunions avec les collectivités, de définir des programmes de travaux, de monter des dossiers de subvention, cartographier, gérer les coupes de bois, proposer à la commune toutes les actions utiles à sa forêt.

Quels pouvoirs avez-vous ?

Le garde forestier dispose d'un pouvoir de police et peut relever des infractions essentiellement au Code forestier et au Code de l'environnement (dépôts sauvages, règles de chasse, circulations en forêt...).

Mais mon but est surtout que la cohabitation entre tous les usagers de la forêt (des professionnels aux promeneurs) se passe bien. Nous sommes dans des forêts périurbaines très fréquentées. L'enjeu de la sécurité est particulièrement prégnant.



Vous êtes aussi Référent Arbre Conseil

Oui, j'interviens, dans le cadre de l'ONF, pour aider les particuliers ou les collectivités à gérer leurs arbres hors forêt (cad d'ornement). J'évalue l'état de l'arbre pour estimer au mieux les travaux qui peuvent être faits. Les diagnostics sanitaires et biomécaniques de l'arbre sont réalisés par des experts d'ONF Vegetis. Je peux proposer ces services si j'estime qu'il est utile de le faire pour l'arbre. Pour résumer, j'interviens en préévaluation pour préconiser au mieux les travaux nécessaires, en prenant en compte les attentes des propriétaires. Je leur envoie ensuite un devis de l'intervention proposée lors du rendez-vous. Il suffit de me solliciter puisque cela fait partie de mes missions.



© Adobe Stock

L'ÉCOLE CLÉMENT CHAZALET

→ L'école compte cette année scolaire 252 élèves répartis dans les 10 classes de la Petite Section au CM2 avec 12 maîtresses, 4 Atsem et 2 AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap).

Cette année a vu ou verra de nombreux projets se mettre en place grâce à une équipe enseignante dynamique (kayak, ski de fond, journée de Noël, natation, interventions du Parc naturel du Haut-Jura, classe orchestre, intervention tennis, spectacles, sortie au château de Voltaire, intervention de la Réserve naturelle, participation au Salon du livre et à la cérémonie du 11 novembre, voyage scolaire à Paris...). Ces projets sont soutenus financièrement par le Sou des écoles et la mairie d'Echenevex que nous remercions.

Inscriptions 2023/2024 : Si votre enfant est né en 2020, il doit être inscrit pour l'année scolaire prochaine. Les inscriptions se feront courant février-mars. Il faudra d'abord passer en mairie avant d'effectuer l'inscription à l'école. Les informations seront sur le site de la mairie : www.echenevex.fr > Rubrique : école.

Si vous souhaitez contacter l'école :

École Clément Chazalet

60, rue des Maures - 01170 echenevex

04 50 41 88 93 - ce.0010137u@ac-lyon.fr

Directrice : M^{me} Douchin (déchargée les lundis et jeudis)

LE CCAS : LA SORTIE DES AÎNÉS À CHANAZ

→ Après deux tristes années Covid, les Aînés d'Echenevex ont été ravis de participer à la Sortie des Aînés organisée par le CCAS. Après une semaine de pluie torrentielle, le ciel s'est dégagé le 29 septembre et notre charmante jeune conductrice Chloé nous a emmenés à Chanaz, en Savoie.

Après la pause traditionnelle pour le café et les croissants, nous avons atteint le charmant petit village. Nous nous sommes séparés en deux groupes pour une visite avec notre guide, Michelle, et pour celle de la Brasserie du Biez, suivie d'un délicieux déjeuner à l'Auberge des Savières. Ont suivi une fascinante croisière commentée sur le canal du Rhône, via l'écluse de Savières, et une balade le long du canal de Savières jusqu'au lac du Bourget. Merci au nom de nous tous.



Le spectacle de lumière noire des grands



Les petits en visite à l'aquarium de Lausanne

LE CENTRE DE LOISIRS

→ Le centre de loisirs les Mésanges a encore une fois été victime de son succès lors des vacances d'automne 2022 !

Les enfants ont découvert la magie d'Halloween lors de la première semaine des vacances, à travers le thème de « l'hôtel Transylvanie », durant laquelle ils ont pu visiter le château de Voltaire et retrouver ses fantômes. Les grands ont également créé un spectacle de lumière noire, grâce à Nathalie, notre intervenante. Les plus petits sont partis à la ferme de Chosal caresser les lapins et promener les ânes ! Et bien entendu, le grand bal déguisé pour finaliser cette belle semaine !

Lors de la seconde semaine, les enfants ont découvert l'univers du sport, sous le thème de « l'école des Champions ». Ils ont visité le grand musée olympique de Lausanne, où ils ont pu s'adonner à de nouvelles pratiques sportives. Et pour les maternelles, une visite de l'aquarium de Lausanne, pour découvrir tous les poissons d'eau douce.

Grâce à une équipe d'animation soudée et enthousiaste, les enfants ont participé à de nombreuses activités manuelles, artistiques et sportives tout au long des vacances.

DES LIVRES & VOUS

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

→ Le passage à la nouvelle année apporte son lot de changements et de nouvelles rencontres :

- Mélanie Desseigne, responsable de la bibliothèque d'Echenevex, a choisi de voler vers de nouvelles aventures. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.
- Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous accueillons une nouvelle responsable au cours du mois de janvier, qui va reprendre la gestion de la bibliothèque. Nous lui souhaitons la bienvenue. Notre bibliothèque est particulièrement importante pour notre village, pour ses adhérents. Il s'agit non seulement d'un lieu de rencontres, de diffusion culturelle mais également d'un partenaire clé pour l'école communale et le centre de loisirs. C'est pour cela que nous avons eu à cœur de remplacer Mélanie au plus vite lorsqu'elle nous a annoncé son départ. **Émeline Debeffe** arrive la tête remplie d'idées pour continuer de développer notre bibliothèque, selon les objectifs que la municipalité lui a fixés.

Nous profitons également de cette publication pour **remercier chaleureusement nos bénévoles qui font un travail remarquable pour la vie de la bibliothèque**. Nous les remercions pour l'accueil chaleureux qu'elles réserveront à Émeline qui va rejoindre l'aventure de la bibliothèque d'Echenevex démarrée il y a plus de trente ans. Avec ce nouveau chapitre, nous accueillons également de nouveaux bénévoles.

Et maintenant place aux livres... mais pas que.

DES PETITS NOUVEAUX SONT ARRIVÉS DANS NOS RAYONS

Malgré leur réticence, les livres ont bien voulu laisser une petite étagère aux nouveaux habitants de la bibliothèque : **les jeux de société** ! Nous vous proposons une vingtaine de jeux de société que vous pouvez emprunter pour deux semaines.

Au menu : des jeux pour les petits, des jeux pour les grands, des jeux pour les petits et les grands, des jeux de chiffres, des jeux de lettres, des jeux d'animaux, des jeux de nature, des jeux de voyage, des jeux de dés, des jeux de pions, des jeux de cartes, des jeux en famille, des jeux entre amis, des jeux éducatifs, des jeux de langage, des jeux collaboratifs, des jeux compétitifs, des jeux de stratégie, des jeux de prise de tête...

Vous pourrez retrouver la liste à la bibliothèque ou sur le site de la bibliothèque (onglet ludothèque).

DES LIVRES MYSTÈRES

Cet été (et un peu plus que ça), nous vous avons proposé des livres surprises... 26 romans, emballés dans du papier journal, dont vous ne connaissiez que la première et la dernière phrase.

Merci aux lecteurs qui ont joué le jeu et dont les retours ont été positifs et encourageants. Les livres sélectionnés étaient de ceux oubliés au fond du rayon, coincés entre leur voisin de droite et leur voisin

de gauche. Ce petit voyage éphémère sur la table de présentation a permis de les mettre en lumière pour quelque temps.

Pour vous tenir informé des animations, vous pouvez jeter un coup d'œil sur notre site internet (www.bibliotheque-echenevex.fr), ou bien nous communiquer votre mail (via bibliotheque@echenevex.fr) pour recevoir les informations de la bibliothèque.

HORAIRES ET CONTACT

Mardi, mercredi et vendredi de 16h à 19h et samedi de 10h à 12h30
bibliotheque@echenevex.fr ou 04 50 41 57 98
www.bibliotheque-echenevex.fr

Vous souhaitant de belles lectures, à bientôt dans votre bibliothèque.

L'équipe de la bibliothèque



ESCALE DU LIVRE : UNE ÉDITION 2022 RÉUSSIE

→ L'édition 2022 de l'Escale du Livre a fermé ses portes le dimanche 13 novembre 2022 après deux jours riches en rencontres littéraires, animations pour petits et grands, et moments de partage en toute simplicité et convivialité.

Durant ces deux jours, le public a fait connaissance avec une vingtaine d'auteurs qui ont pris le temps de dédicacer leurs ouvrages et partager leur passion commune de l'écriture et de l'illustration. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir à nouveau la maison d'édition **Astre Bleu**, des autrices et auteurs connus du salon et de nouveaux talents, parfois très jeunes avec Péache et Scard 21 âgées de 16 et 13 ans de l'équipe des Jeunes Prodiges (Lyon). Une inspiration peut-être pour l'écrivain en herbe qui se cache en vous ; nous vous attendons avec impatience l'année prochaine ?

La librairie Vents de Terre des Rousses, partenaire de l'Escale du Livre, proposait également une collection variée d'œuvres et de jeux de société.

connaissance de la faune et flore lors d'une conférence passionnante. Pendant une heure, le public présent s'est perdu dans la nature jurassienne à la recherche de ses habitants.

Tout au long du salon, l'aquarelliste **Aline Leboeuf (Aling)**, Chenevessienne d'adoption, nous a présenté des œuvres d'une collection riche : « *Mes œuvres sont comme moi, ouvertes et pleines de sérénité, d'amour et de confiance en la vie* ». De même **Suzanne Bel** nous présentait ses peintures de belles fontaines du pays de Gex.

Les visiteurs ont également profité de boissons fabriquées localement par notre partenaire **la Brasserie Gessienne**. Les repas des auteurs et les apéritifs fournis par **Chris'Ambule** sont venus égayer nos papilles avec des produits authentiques.

Dans une ambiance de fête, le salon a doucement fermé ses portes sur des notes pop rock de Simon Baird, le chanteur, guitariste et compositeur du groupe genevois **Blast from the Past**.



De nombreuses animations sont venues auréoler ces deux jours : séances de lectures animées par la responsable de la bibliothèque, ateliers de scrapbooking par l'association Echenevex Animation, et de nombreux ateliers pensés et imaginés par les auteurs qui ont su (r)éveiller l'âme créative des visiteurs : création de cartes à gratter, de personnages modelés, fabrication de « Forêts enchantées en bocal », contes... pour n'en citer que quelques-uns.

Julien Arbez, photographe-interprète, ou « éducateur à l'environnement par la photographie », a partagé sa passion et sa vaste

Un grand merci à l'ensemble de nos prestataires, aux bénévoles et agents municipaux qui ont rendu cet événement possible. Merci à tous les auteurs et visiteurs qui ont permis de faire de cette édition 2022 un beau moment de partage et de rencontres.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures au fil des pages. Réservez déjà les dates pour le deuxième week-end de novembre 2023 !

TOUS CONCERNÉS : POUR UNE COMMUNE PROPRE

→ La qualité de l'environnement et la qualité de vie dans notre commune dépendent aussi du comportement de ses habitants. Les agents techniques municipaux contribuent à la préservation et à l'entretien d'une grande partie des espaces naturels. Mais il faut rappeler que l'entretien des trottoirs et des bas-côtés des voies de circulation incombe aussi aux riverains. La commune, avec la Communauté d'agglomération du Pays de Gex (CAPG) et Sivalor (anciennement Sidefage), met à disposition des habitants des conteneurs destinés au tri des déchets réutilisables. Ils ne sont pas destinés

à être des lieux de décharge pour encombrants ou objets divers. Il existe pour cela des déchèteries intercommunales dont vous trouverez les emplacements sur le site de CAPG. De même, des poubelles ont été disposées le long des axes principaux de fréquentation (devant la mairie, les aires de jeux, sur le site de l'Allondon), disponibles pour les petits déchets. N'oubliez pas que le mode de vie de chacun a une influence sur l'environnement et donc sur l'empreinte écologique. Garder la ville propre est le premier geste écologique garant de la qualité de notre vie commune.

TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

→ Depuis plus de vingt ans, le Sivalor (Syndicat intercommunal de la valorisation) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2023, il est possible de déposer tous les emballages sans exception (en métal, en

plastique, les papiers, les cartonnettes et briques alimentaires) dans les conteneurs jaune ou bleu sans différenciation.

Un geste de tri logique, utile et simple ! Et au final plus d'emballages triés, c'est plus de matière à réutiliser.

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2023



En plus des papiers et emballages en carton, aluminium, acier et verre, **vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.**

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



LES BONS GESTES :

Bien les vider, inutile de les laver, déposer les dans le bac séparés les uns des autres et sans sac.

sivalor
en partenariat avec
 Accélérateur de valorisation !

CITEO



→ La Roulinotte est une halte-garderie itinérante gérée par l'association Familles rurales Enfance et Jeunesse. C'est une structure d'accueil proposant un mode de garde occasionnel pour les enfants de 2 mois et demi à 6 ans. Les trois professionnelles, Alexane, Jelena et Delphine, mettent tout en œuvre pour permettre aux enfants de s'épanouir à travers la socialisation qu'offre la halte-garderie.

Le jeudi matin, les locaux du centre de loisirs sont transformés en une halte-garderie d'un jour. Dans un espace sécurisé et adapté aux jeunes enfants, de nombreux jeux et activités leur sont proposés tels que bricolage, peinture, pâte à modeler, parcours de motricité. Pour la rentrée scolaire, les enfants ont pu bricoler un tableau inspiré de la comptine et du livre *Il était 10 petites poules*. Puis en

LA ROULINOTTE

novembre, ils ont préparé Noël : bricolage, décoration, livres et comptines, spectacle ont composés cette période de fêtes. Nous sommes fiers d'accueillir la Roulinotte et les remercions de leur travail.



Si vous êtes intéressé par ce concept, n'hésitez pas à nous contacter au 06 88 90 10 55 ou par mail : hgilaroulinotte01630@gmail.com. www.afrejcoordination.wixsite.com/monsie et

LE LYNX BIKE



→ Le Lynx accueille encore cette année plus de 110 membres de 10 à 66 ans.

Lors de nos sorties bihebdomadaires nous avons le plaisir de sillonner les beaux chemins du Jura. Cette année, le Lynx a proposé aux jeunes un stage de quatre jours avec une sortie de nuit dans le mont Mourex, une sortie déguisée et, en point d'orgue, une sortie allant d'Echenevex à la Jonction conclue par une belle baignade au soleil.

Les plus grands Lynx ont découvert les chemins escarpés du Queyras pendant trois jours, ils ont eux aussi fini dans l'eau mais glacée celle-ci.

www.echenevex-lynx-bike.org et

ECHENEVEX ANIMATION

SECTION GYMNASTIQUE

Les cours de gymnastique ont toujours lieu **le jeudi soir de 19h à 20h30, à la salle polyvalente**, sauf pendant les vacances scolaires. ►

SECTION SCRAPBOOKING

Les ateliers de scrapbooking auront lieu les mardis 24 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril, 16 mai et 27 juin, de 9h à 12h. Également les vendredis 27 janvier, 3 mars, 31 mars, 28 avril et 30 juin, de 19h à 22h. **Il reste des places disponibles.**

Vous pouvez vous renseigner auprès de Monique Rebeix au 06 24 73 88 31 ou echenevexanimation@gmail.com.



CLUB DES AÎNÉS

→ Le Club des Aînés d'Echenevex, une section d'Echenevex Loisirs et Culture (ELEC), montre depuis quatorze ans une belle image de la vie associative dans notre commune et même au-delà puisque ses adhérents viennent de douze communes du Pays de Gex pour **participer aux balades tranquilles du mercredi matin ou aux randonnées du vendredi**. Une autre activité s'adresse plus particulièrement aux retraités et en général aux plus de 65 ans qui résident sur la commune. Les mardis après-midi, de 14h à 18h à la salle Aleph de la Chenaille, venez nous retrouver pour **des après-midi sympas de bavardage, de jeux de société divers, cartes (belote, tarot, yass), Scrabble, Triomino, Rummikub des chiffres ou des lettres, etc.** Un petit goûter maison agrémenté ces moments de convivialité.

La Covid nous a isolés et beaucoup en ont souffert. Aussi reprenons goût aux contacts humains dans ce village où tant de gens viennent d'horizons différents. Il est très enrichissant d'entendre les coutumes et les histoires que nous apporte cette diversité.

Nous avons fait pendant quelques années de l'intergénérationnel avec l'école du village. Il est regrettable que le manque de participation de nos anciens nous contraigne à renoncer à ces vrais moments de bonheur.

Pour tous renseignements, contactez :

Gilbert Merighi au 06 01 76 97 96 ou par mail merighig@gmail.com.

Des dépliants du club sont disponibles à l'accueil de la mairie.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CHEVRY-CROZET-ECHENEVEX

→ L'École de musique de Chevry-Crozet-Echenevex (EMCCE) compte cette année près de 180 élèves encadrés par une équipe de 14 professeurs. Après avoir proposé une première série d'auditions les 10 et 11 décembre derniers, **l'EMCCE vous invite à venir écouter ses élèves et leurs professeurs lors :**

- du spectacle annuel, le 1^{er} avril à 18h, à la salle des fêtes de Chevry,
- du concert des professeurs et grands élèves, le 13 mai à 17h30, à la salle Châtelard (Chenaille) à Echenevex,
- de la Fête de la musique, le 18 juin à 11h, sous le chapiteau de Crozet.

L'EMCCE accueille des élèves de tout profil : enfant, ado ou adulte, débutant ou confirmé, en pratique individuelle et/ou collective, et poursuit son partenariat avec l'école élémentaire d'Echenevex dans le cadre de la classe orchestre avec des élèves de CE1. **Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2023 auront lieu fin juin.**

Contact et renseignements : emcce.asso@gmail.com - 06 20 83 24 84
www.emcce.org et 



Devenez
musicien !



LE MOT DE LA MINORITÉ

→ Comme beaucoup, nous assistons impuissants à la fin d'une dynamique communale.

À quelques semaines du mi-mandat, comme vous avez pu le remarquer, rien n'a été fait, aucun projet n'a vu le jour. Un constat pour le moins inquiétant d'autant que toutes les taxes et tarifs ont été augmentés et que le prochain budget ne fera apparaître aucune économie. Dans le même temps, nous assistons à une diminution de la qualité de vie : nos voiries sont dans un état lamentable, les entretiens réguliers ne sont pas faits, les installations sportives sont dégradées, le fleurissement a été abandonné.

Aujourd'hui, faute de pouvoir utiliser une salle polyvalente moderne et fonctionnelle, les utilisateurs doivent se satisfaire du bâtiment actuel en cours d'acquisition... Devenant de plus en plus vétuste, mal chauffé, avec beaucoup d'infiltrations, et qui, peut-être par manque d'anticipation, ne sera plus alimenté en électricité en 2023.

La communication interne et externe est inexistante. Les commissions se réunissent peu. Le Conseil municipal est très souvent mal ou pas du tout informé sur ce qui est décidé. De mémoire d'élus, jamais nous n'avons eu autant de départs de personnel.

La maire vous avait promis de réinventer la commune, faute de vision, elle ne fait que détricoter ce qui a été fait par le passé.

Pour imaginer l'avenir ne faut-il pas se souvenir du passé et en garder des traces pour permettre la transmission entre les générations ?

C'est dans cet esprit de transmission entre générations que nous vous souhaitons une année 2023 pleine d'espoir.

*Echenevex avec vous,
Pierre Rebeix, Amélie Van Ettinger, Pascal Brun*

LE MOT DE LA MAJORITÉ

→ Les temps changent et il aura fallu trois ans à la nouvelle équipe pour commencer à envisager la mise en place des projets pour lesquels elle a été élue. Après la surprise de début de mandat de l'abandon de la salle de la Chenaille par le CERN, la commune a pu entrer en négociations pour enfin acquérir la salle emblématique d'Echenevex et permettre ainsi une continuité de la vie associative. Certes des travaux de rénovation devront être effectués, mais pour un montant inférieur à la construction d'une nouvelle salle qui aurait été plus petite en termes de superficie. Et des travaux qui s'effectueront par tranches anticipant budget et organisation avec la population.

Cette opération a également pu avoir lieu grâce aux compétences et à l'expertise d'un nouveau personnel communal alliant sens du service public et compétences. En trois ans, ce nouveau personnel a remis en état de marche les services qui avaient accumulé une désorganisation et un retard invraisemblables.

Poser des bases saines demande du temps et du courage, et ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons, maintenant, et enfin, nous attaquer au projet d'agrandissement du groupe scolaire et de l'accueil périscolaire et de loisirs.

D'ici un an les nouveaux logements validés par les anciennes municipalités seront livrés, et nous pourrons refaire la voirie avec un nouveau plan de circulation.

Résolument tournés vers l'avenir, nous œuvrons quotidiennement pour le bien de la commune. « *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.* »

Ensemble pour Echenevex

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

→ La cérémonie des vœux a eu lieu le 12 janvier 2023 et c'était la première fois pour Isabelle Passuello, après deux années de Covid.

Madame le Maire a décrit le tableau des besoins communaux en mettant l'accent sur le budget communal et le soutien aux équipements ainsi qu'à l'acquisition de la salle de la Chenaille. Elle a rappelé qu'une étude permettra de hiérarchiser les investissements des équipements communaux, dont les extensions nécessaires au centre de loisirs et à l'école, induisant des coûts moindres que la construction d'une école.

Isabelle Passuello a mis à l'honneur des jeunes de notre commune en la personne de Loan Cheneval et Keira Khodara. Un mauvais lapsus a laissé croire à l'assemblée présente qu'il n'y avait pas de commerce à Echenevex alors que le maire regrettait qu'il n'y ait pas **suffisamment** de commerces.

La cérémonie s'est terminée comme à l'accoutumée par le traditionnel vin d'honneur durant lequel la centaine de Chenevessiens a pu échanger avec les différents élus présents, tout en profitant de la jolie décoration préparée par les services communaux, et les délicieux mets proposés par le fournisseur du restaurant scolaire, Bourg Traiteur.

PROCHES AIDANTS : LE SASPA VOUS INFORMENT

→ Dans sa démarche d'accompagnement des aidants, le Service d'accompagnement et de soutien aux proches aidants (Saspa) de l'Adapa organise un cycle de six visioconférences un jeudi soir par mois, de 20h30 à 22h.

Chaque visioconférence fera l'objet d'une thématique spécifique et sera coanimée par différents partenaires et l'équipe du Saspa. Elles sont ouvertes à tous les proches aidants, qu'ils accompagnent une personne malade, en situation de handicap ou dépendante du fait de l'âge.

L'accès est gratuit et sans engagement, nous vous demanderons seulement de vous inscrire auprès de nous pour chaque thématique afin que nous puissions vous envoyer par mail votre invitation et code d'accès à la réunion (Une réunion = un lien ZOOM + code d'accès).

L'équipe du Saspa reste disponible pour vous apporter toutes informations ou précisions sur la ligne téléphonique dédiée aux proches aidants: [0787074778](tel:0787074778) ou par mail: prochesaidants@adapa01.com.

Les dates et thématiques abordées sont les suivantes :

DATES	THÉMATIQUES	INTERVENANTS
09/02/2023	<i>Protéger et envisager l'avenir de mon proche</i>	GCSMS 01, protection juridique des majeurs
09/03/2023	<i>Se relaxer pour mieux aider</i>	Sophrologue
06/04/2023*	<i>Les jeunes aidants</i>	APAJH

*Sous réserve



L'ADIL : POUR TOUT SAVOIR SUR LE LOGEMENT

→ Une question sur votre logement: des juristes vous informent gratuitement!

L'Adil de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat. Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'Adil de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs, locataires, collectivités et acteurs du logement), plus de 13 500 conseils.

Pour consulter l'Adil, vous pouvez prendre contact avec nos services au [04 74 21 82 77](tel:0474218277), nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.



Les services de l'Adil sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h.

Adil de l'Ain
34, rue du Général-Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse
www.adil01.org



NOS JOIES ET NOS PEINES

→ Afin de nous conformer aux nouvelles dispositions de la Cnil, seules les personnes ayant autorisé par écrit la diffusion des données figurent sur cette page. De plus, seuls les naissances, mariages et décès ayant eu lieu entre le second semestre 2022 et la date d'envoi du texte du bulletin au graphiste sont pris en compte. Les événements postérieurs à cette dernière date apparaîtront dans la prochaine publication semestrielle. Que chaque famille soit assurée de notre soutien dans ses peines comme dans ses joies...

DÉCÈS

- Jacques FAVRET, décédé le 14 mai 2022

NAISSANCES

- France NUIRY, née le 6 juillet 2022
- Marla HOUNGUE, née le 5 octobre 2022

MARIAGE

- Gaëtan GOUDARD et Victoria DOY, mariés le 23 juillet 2022
- Yann GASNIER et Émilie ROUDY, mariés le 1^{er} octobre 2022
- Vladilen VASILYEV et Anna MAKARKINA, mariés le 14 novembre 2022



À VOS AGENDAS!

16 mars 2023 - 19h	Accueil nouveaux habitants
17 mars 2023	Carnaval du Sou des écoles
8 mai 2023 - 11h	Cérémonie
Mai 2023	Nettoyage de printemps - Village
13 mai 2023 (17h30-20h)	École de musique Concert professeurs et grands élèves
13 mai 2023	Randonnée des fontaines du village
3 juin 2023 (16h-18h30)	École de musique : auditions de piano
1 ^{er} juillet 2023 (journée)	Fête de fin d'année Sou des écoles

Cet agenda est susceptible de modifications, et reste sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur à la date de l'évènement.

P'TIT MARCHÉ
TOUS LES JEUDIS
DE 16H À 21H À ECHENEVEX,
PLACE DE LA MAIRIE.



VOTRE MAIRIE



**267, rue François Estier
01170 ECHENEVEX**

Téléphone **04 50 41 56 56**
Télécopie **04 50 41 74 19**
Email **mairie@echenevex.fr**

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE SUR RDV* :

Lundi De 9h à 11h30, et 14h à 18h30
Mardi De 14h à 18h
Mercredi De 9h à 11h30
Jeudi De 8h30 à 11h30 puis de 15h à 18h30
Vendredi De 14h à 17h

Le service urbanisme vous accueille sur RDV le jeudi de 8h30 à 11h30 (<https://rendezvous.echenevex.fr/>)

*Ces horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives Covid.



Les infos de votre village sur votre smartphone avec l'application **CENTOLIVE**, le cœur du village comme si vous y étiez!

Le site de votre mairie

echenevex.fr

